

le 29 octobre 2025

Audition du chef d'état-major des armées Fabien Mandon consacré au budget 2026, devant la Commission de la Défense nationale (23 octobre 2025)

Par le président de l'ANOCR

Le général Mandon a replacé la loi de finances 2026 dans un contexte international marqué par la guerre en Ukraine, la désinhibition du recours à la force et la fragilisation des mécanismes multilatéraux. Pour lui, la Russie demeure une menace durable : son industrie de défense est désormais plus performante que celle des Européens et elle poursuit un effort de guerre massif en mesure si besoin d'affronter l'OTAN. L'Europe doit donc se préparer à un « choc » dans les trois à quatre prochaines années. Cependant la menace terroriste demeure et ne doit pas être écartée. De même, la situation dans l'Indopacifique doit être scrutée avec vigilance si l'on se réfère au défilé militaire à Pékin le 3 septembre 2025 (*Très impressionnant par son professionnalisme et par les équipements présentés*)

Face à cette situation, la France doit garantir la protection des Français, maintenir une **dissuasion crédible** et une **autonomie stratégique**. Le PLF 2026, en hausse de **6,7 milliards d'euros**, vise à accélérer la modernisation des forces : préparation opérationnelle, équipements, innovation, soutien médical et montée en puissance de la **réserve**. L'objectif n'est pas d'augmenter les effectifs (275 000 dont quelque 62 000 civils équivalents temps plein en 2030) mais d'améliorer la **cohérence et l'efficacité** au sein d'une **Europe de la défense** plus intégrée.

Le CEMA a souligné trois priorités :

1. **Préparation à court terme.** L'urgence est d'anticiper la conflictualité de haute intensité, de réarmer industriellement, de réduire les délais de production de munitions et de systèmes complexes et de renforcer la résilience nationale. Un missile armant nos frégates met trois ans pour être fabriqué. Les décisions doivent être prises dès 2026. En résumé, les armées doivent **être prêtes dans trois à quatre ans** à un possible choc majeur.
2. **Dimension européenne à renforcer.** Le CEMA plaide pour un effort collectif afin de mutualiser les capacités, réduire la fragmentation industrielle et développer des programmes communs. L'échelle européenne est la seule pertinente pour peser face aux puissances concurrentes afin de bâtir une véritable « économie de guerre » commune, sans dépendre exclusivement des États-Unis.
3. **Mobilisation nationale.** La réserve opérationnelle doit être renforcée : montée en puissance achevée pour 2035, soit un réserviste pour deux militaires d'active, avec un objectif de 5 200 réservistes supplémentaires en 2026. Par ailleurs, une réflexion sur un **nouveau service national** pour accroître la résilience est en cours.

Le CEMA prône une culture du **risque et de l'initiative**, critiquant un excès de normes qui ralentit les projets et dilue les moyens, freinant la réhabilitation des infrastructures ou l'innovation. Comme il le souligne « *Quand je vois qu'on construit dans des régiments d'élite des chambres pour personnels handicapés, parce que c'est le standard et c'est la norme, je veux dire, on marche sur la tête. Pendant ce temps-là, j'ai des chambres qui sont insalubres que je n'arrive pas à restaurer. Mais on applique la norme !* »

Enfin, comme son prédécesseur, il appelle à « être craint pour être respecté ». La dissuasion passe aussi par la crédibilité conventionnelle.

Les échanges avec les députés ont souligné la tension entre ambition et exécution. Certains, notamment le rapporteur du Rassemblement national, ont dénoncé une **insincérité budgétaire**, une LPM « gonflée sur le papier » mais insuffisamment exécutée, une industrie fragilisée par les retards et une perte de cohérence stratégique.

Interrogé par les députés, le CEMA a répondu :

- au **RN**, que la LPM n'est pas « gonflée sur le papier » : depuis 2017, les armées sont modernisées, les soldats confiants. Ce qui est important aujourd'hui est cependant l'attention que porte l'État aux militaires. Tous soulignent l'effet extrêmement positif de la revalorisation des grilles des militaires du rang des sous-officiers. **Et il y a beaucoup d'espoir sur la grille des officiers** (*une nécessité, l'ANOCR en est convaincue !*). Les questions de logement et d'hébergement, de l'emploi des conjoints sont à traiter. Il y a 10 % de célibats géographiques aujourd'hui dans les armées. Le CEMA souligne enfin qu'en 2026, 31 milliards de commandes seront passées et 800 postes seront créés.
- à **Ensemble pour la République**, que la construction du futur **porte-avions** sera lancée, mais qu'un second bâtiment est irréaliste ;
- à **LFI**, que la priorité 2026 est qualitative : entraînement, drones, munitions, avec une montée progressive jusqu'en 2029 ; à la question sur la baisse des crédits pour la rénovation de l'hôpital militaire Laveran, il y aura bien 12 millions d'euros qui seront attribués en 2026 avec un effort plus important en 2027 ;
- au groupe **Socialistes et Apparentés** que la montée en puissance de la **BITD** (base industrielle et technologique de défense) est cruciale. Les réservistes seront au nombre de 47 000 fin 2025.
- à la **Droite républicaine**, qu'il faut équilibrer « l'épée et le bouclier » : renforcer la frappe dans la profondeur sans s'illusionner sur un « mur anti-drones » (*Le CEMA ne répond pas à la seconde question de Jean-Louis Thiériot sur sa vision de la défense opérationnelle du territoire*) ;
- au groupe **Ecologiste et Social**, qu'il soutient la subsidiarité et l'innovation venant du « terrain », mais encadrées par la DGA et l'AID. Ainsi 150 000 euros sont attribués annuellement par régiment pour innover. Il faut accepter par exemple que des drones différents soient en service dans les unités ;
- au groupe **Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires**, qu'il y aura 600 millions d'euros supplémentaires qui seront attribués au renseignement militaire ;
- au groupe **Les Démocrates**, que la coopération européenne progresse, la France gardant un rôle moteur sans concurrencer l'OTAN ;
- A la question individuelle de Laurent Jacobelli, le CEMA souligne le défi majeur de la fidélisation. En 2023, un tiers des contrats a été dénoncé avant leur échéance. 70% des contrats n'ont pas été renouvelés, soit 2 920. Créer les 6 300 postes prévus d'ici 2030 paraît aujourd'hui hors d'atteinte malgré le plan de fidélisation lancé en 2024.

En conclusion, cette audition a mis en évidence un double constat : la **prise de conscience d'une urgence stratégique** et la volonté du CEMA d'ancrer l'effort de défense dans la durée, à la fois nationale et européenne, pour que la France reste une puissance respectée, prête à affronter les menaces de la décennie. La **sécurité nationale dépend désormais du réarmement collectif** de la France et de l'Europe c'est-à-dire être prêts, unis et résilients pour affronter les menaces d'ici 2030.